



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0559 du 29/01/2021

Arrêté du 7 janvier 2021

ARRETE RAPPORTANT NOMINATION A L'EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL
DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIEME CLASSE STAGIAIRE DE CANDIDATS ADMIS AUX CONCOURS
COMMUNS DE CATEGORIE C DE L'ANNEE 2019

Bureau RH-2A

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte nomination de lauréats des concours communs de catégorie C.

Date d'application : 07/01/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ DU 7 JANVIER 2021 RAPPORTANT NOMINATION À L'EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE STAGIAIRE DE CANDIDATS ADMIS AUX CONCOURS COMMUNS DE CATÉGORIE C DE L'ANNÉE 2019.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ DU 7 JANVIER 2021 RAPPORTANT NOMINATION À L'EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES DE DEUXIÈME CLASSE STAGIAIRE DE CANDIDATS ADMIS AUX CONCOURS COMMUNS DE CATÉGORIE C DE L'ANNÉE 2019



ARRÊTÉ

portant nomination à l'emploi d'agent administratif principal des Finances publiques de deuxième classe stagiaire de candidats admis aux concours communs de catégorie C de l'année 2019

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 94-874 du 7 octobre 1994, fixant les dispositions communes applicables aux stagiaires de l'État et de ses établissements publics ;
- Vu le décret n° 2010-984 du 26 août 2010, portant statut particulier du corps des agents administratifs des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État ;
- Vu l'arrêté interministériel du 25 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 16 avril 2019, portant autorisation de recrutement.

ARRÊTE :

Article 1. - Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté du 18 mai 2020 par lesquelles l'agente ci-dessous admise au concours interne a été nommée dans le grade d'agent administratif principal des Finances publiques de 2^{ème} classe stagiaire :

DONNÉES INDIVIDUELLES							SITUATION RAPPORTÉE						OBSERVATIONS
N° DGFIP	N° SIRHIUS	CIV.	Nom de famille	Nom usuel	Prénom	Code Dir.	Grade	Date d'effet	Ech.	Date de prise de rang	Ancienneté conservée (aa mm jj)	Date d'effet pécuniaire	
239921	000003043000	MME	ALONZO	GARRYER	PAULETTE	930	AAPFIP 2 ^{ème} classe stagiaire	18/05/2020	01	18/05/2020	00 00 00	18/05/2020	NON NOMMÉE

Nombre d'agent : 1

Article 2. - Sont et demeurent rapportées les dispositions de l'arrêté du 18 mai 2020 par lesquelles les agentes ci-dessous admises au concours externe ont été nommées dans le grade d'agent administratif principal des Finances publiques de 2^{ème} classe stagiaire :

DONNÉES INDIVIDUELLES							SITUATION RAPPORTÉE						OBSERVATIONS
N° DGFIP	N° SIRHIUS	CIV.	Nom de famille	Nom usuel	Prénom	Code Dir.	Grade	Date d'effet	Ech.	Date de prise de rang	Ancienneté conservée (aa mm jj)	Date d'effet pécuniaire	
240349	000003043428	MME	PHAN	PHAN	THANH HA	160	AAPFIP 2 ^{ème} classe stagiaire	18/05/2020	01	18/05/2020	00 00 00	18/05/2020	RENONCIATION
240686	000003043765	MME	MOUSSI	MOUSSI	ELISABETH	930	AAPFIP 2 ^{ème} classe stagiaire	18/05/2020	01	18/05/2020	00 00 00	18/05/2020	RENONCIATION
240370	000003043449	MME	MOMPAS	MOCAER	ANNE MARIE	290	AAPFIP 2 ^{ème} classe stagiaire	18/05/2020	01	18/05/2020	00 00 00	18/05/2020	RENONCIATION

Nombre d'agents : 3

Article 3. - Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 7 JANVIER 2021

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
ET PAR DÉLÉGATION

SIGNÉ

OLIVIER PARISOT
ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756